

recettes rapportent quelque chose, une somme de \$4,500,000 sera nécessaire, ainsi qu'il suit:

Achat des stations Marconi de transmission et de réception radio-phoniques et outillage connexe.....	\$2,500,000
Achat de l'immeuble Marconi, y compris les modifications requises et le transfert d'un certain outillage de communications par câbles et sans fil, reliant l'immeuble des <i>Canadian Pacific Telegraphs</i> à l'immeuble Marconi.....	350,000
Biens de la <i>Cable and Wireless, Limited</i> , au Canada.....	700,000
Imprévus (11 p. 100), y compris une allocation en vue de toute adjudication qui pourrait être faite pour le fonds de commerce .....	450,000
Fonds de roulement.....	500,000
	\$4,500,000

M. McLURE: J'aimerais poser une question. Cela veut-il dire que la *Canadian Marconi Company* ferme ses portes?

L'hon. M. CHEVRIER: Non, la *Canadian Marconi Company* poursuivra ses opérations, pour ce qui est de son exploitation de stations radiophoniques ou de sa fabrication d'appareils radiophoniques, mais elle cessera d'exploiter un service de télécommunications extérieures.

*Le témoin:*

#### X Composition et fonctions du Commonwealth Telecommunications Board

1. Le Conseil se composera des membres suivants, qui seront nommés:

- a) Un, le président, conjointement par les gouvernements signataires.
- b) Un, par chacun des gouvernements signataires séparément.
- c) Un, par le gouvernement du Royaume-Uni, pour représenter le Commonwealth britannique et les Territoires de l'Empire non directement représentés par d'autres membres.

2. Le Conseil servira d'organisme consultatif et formulera des recommandations quant à:

- a) L'établissement de principes communs, régissant les télécommunications, y compris les tarifs;
- b) La coordination et l'extension des services de communication sans fil et par câble du Commonwealth;
- c) L'agencement, de concert avec les autorités intéressées, de la partie des télécommunications qui est directement liée à la défense du Commonwealth;
- d) La coordination et la conduite des recherches;
- e) La tenue de négociations avec les directeurs de services étrangers de télécommunications, si les gouvernements du Commonwealth l'invitent à le faire.

#### XI Représentation au sein du Conseil

1. De 1945 à 1947, le Canada fut représenté auprès du *Commonwealth Communications Council* par M. W. A. Rush, ci-devant régisseur de la radio. En 1948, M. J. H. Tudhope, ancien directeur du mouvement à Air-Canada, succéda à M. Rush. Notre délégation a augmenté à mesure que l'étude de problèmes particulièrement importants l'exigeait. Le commandant C. P. Edwards, sous-ministre de l'aviation, assista aux séances du Conseil tenues en mai 1948,